

## Maison de la petite enfance la Farandole

**dimanche, 31 mai , 2015**

<http://ville-nangis.fr/vivre-a-nangis/enfance-et-jeunesse/petite-enfance-la-farandole/>

La maison de la petite enfance la Farandole - 4, boulevard Voltaire  
Tel. : 01 64 60 52 15 / Fax : 01 64 60 52 08 / [creche@mairie-nangis.fr](mailto:creche@mairie-nangis.fr)

Le multi-accueil comporte une crèche familiale et une halte-garderie. Une équipe de 17 personnes en assure le fonctionnement : 12 assistantes maternelles, une secrétaire à mi-temps, un agent technique spécialisé, une auxiliaire de puériculture à 70%, une éducatrice de jeunes enfants adjointe de la directrice, une infirmière puéricultrice directrice. La crèche familiale et la halte-garderie assurent l'accueil des enfants de 4 mois, jusqu'à l'âge de la rentrée scolaire. Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis. Le multi-accueil reçoit en priorité les enfants des familles nangissiennes, et s'il reste des places disponibles, la halte-garderie peut les proposer aux familles de la communauté de communes de La Brie nangissienne. La participation financière est calculée en fonction des revenus et de la composition de la famille. Un contrat d'accueil personnalisé est établi avec les familles.

Pour la crèche familiale : les enfants sont confiés à des assistantes maternelles, à leur domicile. Les assistantes maternelles sont agréées par le service départemental de la PMI, puis recrutées par la municipalité. Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous avec le responsable légal de l'enfant.

Ouverture :

- Crèche familiale : du lundi au vendredi de 7h à 19h.
- Halte-garderie : mercredi de 9h à 11h/ mardi et jeudi de 9h à 17h journées continues avec repas.
- Bureaux : du lundi au vendredi les matins de 9h à 12h, les après-midis de 14h à 18h / secrétariat de 8h30 à 12h.

Fermeture :

- Toutes les structures sont fermées les samedis, dimanches et jours fériés.
- La crèche familiale est fermée une semaine en fin d'année.
- La halte-garderie est fermée durant toutes les vacances scolaires, à l'exception de la Toussaint.